



Refus visa long séjour conjoint français

Par **Franck999**, le **21/08/2019** à **10:08**

Bonjour madame, monsieur,

Je suis marié avec une personne marocaine. J'ai obtenu la transcription de mon mariage marocain. Mon épouse a fait sa demande de visa long séjour pour me rejoindre. Le dossier administratif était complet. Elle vient de recevoir une notification de refus de visa long séjour sous le motif : Absence d'intention matrimoniale.

Je suis marié depuis novembre 2015, et j'ai quitté le Maroc en mars 2017 suite à un problème de santé pour me faire soigner en France : choc post traumatique suite à accident routier et, surtout, burn out, ce qui m'a immobilisé pendant plus de deux ans.

C'est le motif invoqué sur cette notification : le fait que l'on ne se soit pas vu physiquement depuis deux ans.

Vu le caractère très subjectif de cette décision, comment faire un recours auprès de la CRD contre cette décision ...

Avec mes remerciements